

Excusés :

- Claire DE BENAZE, Garges les Gonesse
- Barbara COVO, Vitry sur Seine
- Eric FOEX, Clermont Ferrand
- Marie-Luce GREGOIRE, Carpentras
- Corinne LESCARRET, Nantes
- Isabelle LIGEZ, Dijon
- Michel MACORPS, Dunkerque
- Aline MARTIN, Carpentras
- Alain ROLAND, Frejus
- Danielle SEWERYN, Forbach
- Claude SILVESTRO, La Rochelle
- Jean-Louis THENAIL, Villefranche sur Rouergue
- Jean-Yves VOUREC'H, Alençon
- Point Ecoute Parents Adolescents, Montpellier

Présents :

- Brigitte BARA, Point Jeunes, Lille
- Catherine CANDILLIER, Point Jeunes Lille, Secrétaire PJARF
- Fabienne DEBRIL, Point Accueil Jeunes, Grenoble
- Patricia DELORD, Point Jeunes, Evreux
- Dominique GENEIX, Point Accueil Ecoute Jeunes, Clermont Ferrand
- Marie-France GILBERT, Relais Départemental Accueil Jeunes, La Roche sur Yon
- Docteur GRAZIANO, Point Accueil Ecoute Jeunes, Manosque
- Marc LERAY, Point Ecoute, Toulouse
- Gérard MATHE, Point Accueil Ecoute Jeunes, Arcachon
- Michèle REMY, Point Accueil Ecoute Jeunes, Clermont Ferrand
- Philippe ROELENS, Point Accueil Jeunes, Roubaix

**Modification de l'ordre du jour**

Le débat prévu avec Monsieur CHAZY sur les indicateurs d'activité est reporté au conseil d'administration de septembre.

**Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 22 mars 2004.**

Rectification de la liste des présents : Le Docteur GRAZIANO de Manosque était présent lors du conseil d'administration (oubli d'émargement à la liste)

**Informations diverses**

- 1) Une ouverture budgétaire

Une possibilité de « rallonge » budgétaire a été ouverte par le Ministère. Un avenant à la convention a donc été effectué pour 14.550 €

Cette somme destinée à :

- 1 séminaire de formation supplémentaire ;
- temps d' « expertise » pour administrateurs auprès des P.A.E.J. ;
- aide méthodologique par un cabinet de conseil en pratiques sociales sur évaluation et indicateurs d'activité pour une appropriation d'une méthodologie applicable aux P.A.E.J.

... Il n'y a plus qu'à attendre le retour signé de l'avenant à la convention...

2) Les actes du colloque national de Clermont Ferrand de juin 2003 sur les pratiques d'accueil des jeunes.

Ils sont réalisés et en stock au siège de l'association à Point Jeunes Lille.

Catherine et Brigitte Bara vont s'occuper de leur diffusion. Il est prévu un exemplaire par participant, 1 exemplaire pour les P.A.E.J. du réseau. Cela se fera en juillet.

3) Les séminaires de formation

- Dernier trimestre 2004, Arcachon ?

Gérard Mathé nous informe que ce projet est à l'ordre du jour du comité technique du PAEJ du 1<sup>er</sup> juin avec toute chance d'être accepté.

Sa réalisation est prévue en octobre, semaine 42, les mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15. Ceci reste à confirmer rapidement.

- S'il devait y avoir un obstacle, il serait possible d'en réaliser un sur Dijon ?
- En 2005 ce serait Toulouse...

4) Gérard Mathé nous fait retour d'un séminaire à l'IRTS de Bordeaux sur prévention et cohésion sociale.

Monsieur Donzelot, sociologue y participait en tant que grand témoin (cf. son dernier ouvrage « Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France » aux éditions du Seuil)

Une réflexion intéressante à partir de similitudes troublantes sinon menaçantes entre les Etats-Unis et la France avec l'écroulement de la prévention et montée de la répression, du contrôle, sans transposition pour autant. Aux Etats-Unis tout fait communauté.

2 appréhensions fondatrices → aux Etats-Unis, question de la « vitre cassée » : Broken Windows. Police de proximité qui habite le quartier (1982) effets de la présence policière – elle joue tous les rôles. → en France, rapport Bonnemaïson, 1984, sollicitude de l'Etat pour les quartiers déshérités. Si cela ne va pas c'est à cause du « manque d'Etat ». C'est ce qui a donné la Politique de la Ville.

Ces deux appréhensions s'opposeraient totalement. Monsieur Douzelot a fait part dans sa synthèse du devoir d'irrévérence qui nous incombe ? Il a également déploré que les travailleurs sociaux fassent du social qui date (modèle des années 1980) ?

Pour lui la question sociale devient la question urbaine accolée à la question raciale qui amène la division de l'espace. Quel est le pouvoir des habitants quand ils ne peuvent choisir où vivre, où habiter...

NDLR : Ces réflexions sont à confronter à la lecture de l'ouvrage pour plus de rigueur et de précisions.

Un débat s'ensuit sur le thème de la prévention et de son recul. Les PAEJ se situant dans ce cadre, il serait nécessaire de repérer les enjeux entre accueil généraliste prévention globale et financements grappillés du côté du soin, de l'insertion et critères d'évaluation...

5) Un état des lieux des PAEJ a été réalisé par le ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, DGAS.

A lire...

### **Retour du séminaire de base de Grenoble (31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2004) par Fabienne Debril**

- 15 participants représentatifs de la France : Puy de Dôme, Nord, Vitry sur Seine, Manosque, Hyères, Carpentras, Dijon, Nantes, Grenoble, Garges les Gonesse
- Une place importante a été accordée aux échanges de pratiques professionnelles, ce qui a permis de repérer la diversité des PAEJ aussi bien du côté des missions, des financements, des identités professionnelles. Cela étant, il y a position commune sur la place des prestations, même langage, même approche.
- Un débat a eu lieu sur le métier d'accueil, d'écoute, à poursuivre (cf. actes colloque Clermont Ferrand).
- Un point d'info sur le financement du PAEJ de Grenoble par le Conseil Général et la DDASS public 18 – 25 ans en errance + 1 poste F.A.J. (hors enveloppe DDASS, circulaire mars 2002). Des négociations sont en cours pour un financement par le Conseil Général de façon pérenne sur la ligne prévention.
- S'est reposée la question de l'évaluation, des indicateurs communs à trouver pour des actions si diversifiées ?
- Le besoin de supervision a été exprimé fortement.

Les actes seront réalisés pour octobre. En les attendant il est déjà important de mettre le programme du séminaire, les participants et le premier bilan sur le site PJARF.

### **Le site PJARF**

Son accès est actuellement impossible. Problème de connexion ?

Marc LERAY va recontacter Bérengère pour résoudre cette difficulté. Sa mission comportait la gestion du site et son suivi administratif.

Peut être y a-t-il un problème d'abonnement, de nom de domaine ?

Il est possible actuellement de contacter Bérengère au 02.98.43.99.70 pour toute information.

Le prochain conseil d'administration fera le point sur son contrat et ses missions.

### **Le Point des Points**

Il sera alimenté par :

- le bilan du séminaire de Grenoble

- la présentation du Point Jeunes de Roubaix
- une information sur Arcachon
- la lettre à la MILDT
- les dates à retenir

### **Le courrier au Président de la MILDT**

Brigitte BARA et Patricia DELORD font lecture du document qu'elles ont préparé.

Sur la trame le texte est approuvé mais il manque des précisions sur l'association PJARF. Il apparaît nécessaire de développer son objet, ses caractéristiques.

Des formulations plus élaborées sont proposées qui enrichissent le texte.

Marc Leray fait des propositions précises qui sont appréciées par tous. Il s'engage à rédiger le texte avec les modifications qu'il enverra au siège de l'association. C'est cette version qui sera adressée à Monsieur Jayle président de la MILDT.

### **Tour de table – Les réalités de chacun – Débat sur prévention et soins**

- Clermont Ferrand

Le C.S.S.T. développe un pôle prévention en addictologie : alcool, tabac, produits, prévention « fourre-tout » avec dépistage et repérage. On trouve à la fois la prévention et le soin.

Depuis la substitution les problèmes de toxicomanie ont été médicalisés. L'abord de cette prévention par le soin provient du modèle médical comme les points santé, etc.

- Toulouse

Filiation du PAEJ : un centre de soins spécialisés en toxicomanie. Option essentielle de distinguer :

. Point Ecoute Prévention

. Centre de soins.

Il est essentiel de faire entendre la distinction radicale entre ces deux options.

La question de la consommation est souvent posée du côté de l'addiction. Il y a trop vite une identification du côté toxicomane, catégorie médicalisée.

La distinction est à situer du côté du public. Le PAEJ côté prévention vise l'ensemble de la jeunesse. Les questions qu'elle pose ne sont pas à enfermer dans des catégories.

La prévention cible les conduites à risques. Les conduites à risque c'est ne pas savoir ce que l'on fait. Pour que cela fasse expérience, un décalage est nécessaire permettant de prendre une certaine mesure de ces risques. C'est le travail qui peut s'effectuer dans les PAEJ c'est le rôle des adultes de donner l'occasion d'une rencontre que supporte l'échange, qui prend position face à un jeune (c'est souvent « râpeux ») pour éviter que ça passe au cran supérieur.

« Ce qui peut arriver de mieux c'est qu'un adulte puisse s'intercaler, s'interposer » (M. Leray)

Un élément d'analyse et de contexte apporté par Gérard Mathé qui reprend Donzelot, nous serions dans l'exercice d'une magistrature de gens supposés dépositaires d'un savoir pour une masse qu'il faut éduquer et soigner. Alors qu'avec le Sida, les

associations AIDE – ACT'UP il y a eu irruption d'un savoir profane sur la grande scène du mandarinat de la magistrature.

C'est l'opposition savoir sacralisé/ savoir profane.

Brigitte Bara évoque également le MFPF (Mouvement Français pour le Planning Familial) qui, avant le Sida, s'est appuyé sur le savoir des femmes pour faire évoluer le pouvoir médical (cf les évolutions contraception – IVG).

La prévention dans les PAEJ, ça aurait à voir avec la possibilité pour tous d'accéder à la parole. Une parole qui parvienne à se faire entendre. Cela suppose de prendre la mesure de ce signifie parler, exercice qui implique une autre susceptible d'accueillir d'entendre cette parole afin de la restituer à celui qui l'énonce pour en tirer les conséquences jusqu'à un point que personne ne peut connaître.

Ce « point » se situe dans l'espace psychique.

Les résultats de ce travail de prévention ne sont pas palpables ce qui est difficilement compatible avec l'urgence sociale qui appelle immédiateté, réactivité, solution immédiate (les mots du marché).

En ce sens on pourrait dire que la prévention est dépressive, elle s'inscrit dans la durée. Les résultats nous échappent. De plus il lui serait reproché son coût.

A ce propos Marie-France Gilbert a repéré que 4 ETP : 2 placements en foyer enfance à l'année...

Est abordée également la place de la psychologie dans la prévention exercée par les PAEJ. Elle semble être très présente pour apporter clef de lecture des difficultés. D'autres clefs de lecture interviennent... Qu'en fait-on ?

Autre aspect de la prévention : la fréquence des venues au PAEJ ou y venir en « remplacement » du soin ? Les cadres prévention et thérapeutique sont différents. Parfois espace de prévention et espace de soins se rejoignent et se chevauchent.

Ce sont des fils qui s'entrecroisent. Cela nécessite que cela soit bien repéré que ne soient pas entretenus des confusions dans les rôles et fonctions de chacun des intervenants.

Attention de ne pas rentrer dans des prises en charges.

Certains PAEJ revendiquent de faire de la prise en charge lorsque les jeunes le demandent.

A cela il est rétorqué que fournir des prestations de type prise en charge modifie fortement la relation avec le jeune. Ce n'est plus le même travail. On quitte de fait le champ de la prévention.

En même temps se situer dans l'accueil, l'écoute, l'orientation ne fait pas venir les jeunes qui attendent des réponses. Certains PAEJ craignent de ne pas avoir de public.

...

Enfin, un exemple d'action de prévention par le biais de permanences en établissements scolaires par le PAEJ de Roubaix après négociations fines s'avère concluante malgré l'obstacle de la question de la responsabilité des uns et des autres. Un bon exemple de relais entre différents professionnels avec fonction respective bien définie et respectée.

Prochain conseil d'administration le 27 septembre, même lieu, mêmes horaires.